



Lycée Privé Provence Verte
LEAP de St Maximin
D 560 L Chemin du Prugnon 83470 SAINT
MAXIMIN
Tel : 04 94 86 52 93
Fax : 04 94 59 78 91
E Mail : st-maximin@cneap.fr



PROCURATION ANUELLE - Enseignement secondaire

IMPORTANT: aucune rature ni mention complémentaire ne doivent être portées sur la procuration

LEAP LYCEE PRIVE PROVENCE VERTE Chemin du PRUGNON 83470 SAINT MAXIMIN	Enseignement secondaire Paiement des bourses sur critères sociaux Année scolaire 2020/2021
--	---

Je soussigné(e) (2)	
Agissant en qualité de	Père/ Mère/ Tuteur/Elève Majeur
Domicilié(e) à (4)	
Donne procuration à	
Président	Monsieur PAUL Jacques (Président)

A l'effet de :

-percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire 2017/2018, de la bourse nationale sur critère sociaux, attribué à la bourse à l'élève mentionne ci-contre. -d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionne ci-contre.	Nom de l'élève : _____ Prénom de l'élève _____ En classe de _____
---	--

Le solde éventuel étant mis à ma disposition pour reversement selon le mode suivant :	CHEQUE
La dite procuration pourra être résiliée par mes soins ou sur simple demande faite par écrit au mandataire ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.	

A _____, le _____

A _____, le _____

Signature du représentant
légal de l'établissement
précédée de bon "bon pour acceptation"

Signature du (2)
précédé de "bon pour pouvoir »

(2) Nom et prénom du responsable légal ou de l'élève majeur (en majuscule)

(4) Adresse complète avec indication du code postal